

Guillaume LACOMBE	Éric THIBAUT	20 mars 2018 <b>BUREAU DU GAG</b>
Jean-Luc DOUROUX	Fanny BRIGAND	
Anne-Laure QUEVAL (excusée)	Guillaume BOURFDAROT (excusé)	

### Ordre du jour et décisions.

#### Situation juridique du bureau

Rappel : Suite à la dernière AG, le bureau n'avait pas défini les responsabilités de ses membres. Juridiquement, chaque membre était « dirigeant de fait » avec le même niveau de responsabilité.

Constitution du bureau mis à jour :

- Président : Eric Thibault
- Trésorier : Guillaume Bourdarot (=> **Eric lui confirmera**)
- Secrétaire : Anne-Laure Queval
- Secrétaire adjointe responsable du suivi des inscriptions : Fanny BRIGAND
- Responsable matériel : Guillaume LACOMBE
- Responsable formation : Jean-Luc DOUROUX

**TO DO** → Compléter le PV de l'AG et effectuer le dépôt au greffe des assoc. (=> **Eric voit sylvain**)

#### Règles d'encadrement activités : position et actions du GAG suite à la réunion FFME du 14/12/2017 (cf doc du 16/09/2017) – FOCUS sur les activités d'escalade

« *Les associations sportives, les clubs sont tenues à une **obligation contractuelle de sécurité** (responsabilité engagée) (...) même dans un « créneau libre » ou « créneau en autonomie », le club doit mettre en oeuvre tous les moyens pour assurer la plus grande sécurité des grimpeurs. »*

**Accueil et adhésions** nouvelle saison :

- Séances découverte ou reprise : **deux séances** autorisées avant adhésion (yc renouvellement)
- Pré-identifier les personnes aptes à accueillir (voir TO DO plus bas)

**Sorties hors agenda** (yc via forum du site GAG) : **par défaut « informelles »**, donc hors champ du document FFME, sauf si encadrant validé par le bureau

**Sorties/séances « encadrées »** : si enseignement ou entraînement clairement dispensé => encadrement par personne certifiée (initiateur, moniteur, etc.).

**Sorties/séances « non encadrées »** = cas général des séances et sorties GAG sauf prestataire externe

- désignation par séance/sortie d'un représentant **qui s'assure de la compétence des pratiquants et des conditions matérielles de la sortie/séance =>**
  - o niveau d'autonomie de chaque adhérent identifié via liste, sur la base de critères et modalités d'évaluation des formateurs attitrés (dont participation aux ateliers => liste à jour)
  - o Utilisation des passeports FFME non retenue en l'état (peu adaptés aux besoins du club)
  - o Qui peut valider ? A ce jour, en interne, les formateurs (Guillaume L, Jean-Luc). La stratégie sur la formation des formateurs (yc acti alpi ..) sera abordée lors d'un prochain bureau.
- Modalités d'identification des « responsables » de sortie ou d'accueil par le bureau : liste à jour + site du GAG (via le post lié à la sortie). Brassard sur le terrain ?

**Utilisation du matériel du club :**

- Règles de prêt définies en 2017
- rajouter une case sur la fiche de prêt à renseigner au retour du matériel (responsabiliser le pratiquant) + contrôle (a minima visuel)

**TO DO** → **Jean-Luc et Guillaume** définissent et proposent les modalités d'évaluation du niveau d'autonomie de chaque adhérent : de l'autonomie à participer à une séance ou sortie non encadrée jusqu'au niveau formateur (yc « apte à accueillir nouveaux arrivants » => d'ici fin mai.

**TO DO** → Sur la base des critères de compétences prédéfinis, **Guillaume et Jean-Luc** proposent et maintiennent à jour une liste des personnes permettant d'identifier leur niveau d'autonomie individuelle et de compétence d'encadrement => d'ici fin mai

**TO DO** → **Guillaume** complète la fiche de prêt (voir ci-dessus). ASAP

**TO DO** → **Eric** propose la constitution d'une trousse de 1ers secours qui accompagnera chaque sortie

## Sorties Printemps / Eté

Chaque sortie fera l'objet d'une publication sur le site [www.gag63.fr](http://www.gag63.fr) **Consultez le !**

WE pâques : **Ardèche** – Secteur : ~~Dunière sur Eyrieux~~ Vallon Pont d'Arc – Coordinatrice : **Chrystelle**

WE 1<sup>er</sup> mai : **Dentelles Montmirail** – **Responsable à trouver**

Semaine du 5 au 13 mai : **Orpierre/Verdon**

- Niveau exigé Verdon = 5c/6a à vue au minimum, grandes voies, autonomie forte
- Décision : faire le « camp de base » à Orpierre (site école + grandes voies) avec possibilité de faire des sauts sur Verdon (< 2h de route) – Coordinateur : **Eric + ?**

19/21 mai : **Mont Aiguille** – faire étude de faisabilité sur activités (escalades, alpi, rando ..) : **Eric & ?**

26/27 mai : **Spéléo** – coordinatrice : **Fanny** – SMS de relance urgent à faire pour pouvoir réserver le prestataire (TO DO : Guillaume)

16/17 juin : **Canyoning**. WE reporté dans le cadre d'un événementiel : soit le même WE dans la Bauge y cimes, soit en septembre (suivi **Fanny**)

**Camp d'été** : **Guillaume** fait une proposition de date et de lieux

**TO DO** → Mise à jour agenda

## Autres

Divers :

- Couper longueurs cordes pour longues : **Guillaume** coordonne
- Racheter une cantine matériel : **Guillaume**
- Demander un point budgétaire : **Eric** contacte Felix.
- Vérifier si besoins TOPOs sorties printemps : Verdon ? etc.

Prochain bureau :

- Avant fin mai => **Fanny ouvre un doodle**
- Sujets à aborder au prochain bureau :
  - o Politique formations « encadrants » du club
  - o Point des actions en cours
  - o ...